

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville, le mardi 21 mai 2019, à 19h05.

Minutes of the extraordinary council sitting of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge, held at the City Hall, Tuesday May 21, 2019, at 7h05 pm.

Présents :	Le maire :	Tom Arnold
<i>Presents</i>		
	Les conseillères :	Manon Jutras Natalia Czarnecka
	Les conseillers :	Ron Moran Serge Bourbonnais Marc André Le Gris Denis Fillion
	Directeur général :	Marc Beaulieu

OUVERTURE DE LA SÉANCE **OPENING OF THE SESSION**

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19h05 par M. Tom Arnold, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge. Le directeur général M. Beaulieu, est présent, qui agit aussi à titre de secrétaire d'assemblée.

After finding of quorum, the regular sitting is open at 7h05 pm by Mr. Tom Arnold, mayor of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge. The general director M. Beaulieu who also acts as the assembly secretary.

Lecture de l'avis de convocation **Reading of the notice of meeting**

En vertu de l'article 153 du *Code Municipale du Québec*, le maire et le conseil constatent que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la présente séance;

According to article 153 of the Municipal Code, the mayor and the council declare that notice of meeting has been notified to all the members of council who are not present at the opening of the sitting.

2019-05-154 Résolution – Adoption de l'ordre du jour **2019-05-154 Resolution – Adoption of the agenda**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Fillion et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

It is moved by Councillor Denis Fillion and resolved to approve the agenda of the regular council sitting as written.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

2019-05-155 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt pour les travaux de voirie de l'été 2019

2019-05-155 Notice of motion of deposit of the draft loan by-law for the roadworks of summer 2019

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur le conseiller Ron Moran qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro RE-615-05-2019 décrétant un emprunt pour les travaux de voirie de l'été 2019.

It is hereby given notice of motion, by Councillor Ron Moran that it will be adopted, at a subsequent meeting, by-law number RE-615-05-2019 decreeing a loan for the roadwork of summer 2019.

Projet de Règlement numéro RE-615-05-2019 décrétant une dépense de 2 258 100 \$ et un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux de réfections des chemins Rawcliff, Scotch et Avoca.

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 21 mai 2019 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à la réalisation des travaux de réfection des chemins Rawcliff, Scotch et Avoca selon la liste des travaux émis par le service des Travaux Publics préparés par Allawa Bouguermouh portant le numéro AB-2019-01 en date du 21 mai 2019., incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée en date du 20 mai 2019 , lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

ARTICLE 3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 258 100 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4. Aux fins d'acquitter les dépenses décrétées au présent règlement, soit une somme de 2 258 100 \$, incluant les honoraires professionnels, les frais incidents, les imprévus et les taxes, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 000 000 \$, sur une période de 30 ans, et à affecter une somme de 258 100 \$ provenant du fonds général.

ARTICLE 5. Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 1072 du Code municipal du Québec.

ARTICLE 6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

2019-05-156 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

2019-05-156 Deposit of the financial report and the report of the audit

Les membres du conseil municipal prennent acte du dépôt, par la secrétaire-trésorière, du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour la période se terminant le 31 décembre 2018.

The council members take act of the deposit, by the secretary-treasurer, of the financial report and the report of the audit for the period ending December 31st, 2018.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

CERTIFICAT DE CRÉDITS / CREDIT CERTIFICATE

Le directeur général certifie que la Municipalité dispose des crédits budgétaires nécessaires pour les dépenses décrétées lors de cette séance ordinaire.

The general director certifies that the Municipality has the necessary budgetary credits for the expenses decreed in this regular sitting.

PÉRIODE DE QUESTIONS

QUESTIONS PERIOD

2019-05-157 Levée de la séance

2018-05-157 Closure of the session

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Bourbonnais et résolu que la présente séance soit levée à 20h15.

All of the subjects in the agenda have been covered, it is moved by Councillor Serge Bourbonnais and resolved to close the regular sitting at 8h15 pm.

Adopté à l'unanimité
Carried unanimously

Tom Arnold
Maire

Marc Beaulieu
Directeur Général et Secrétaire-trésorier